

ANNEXES

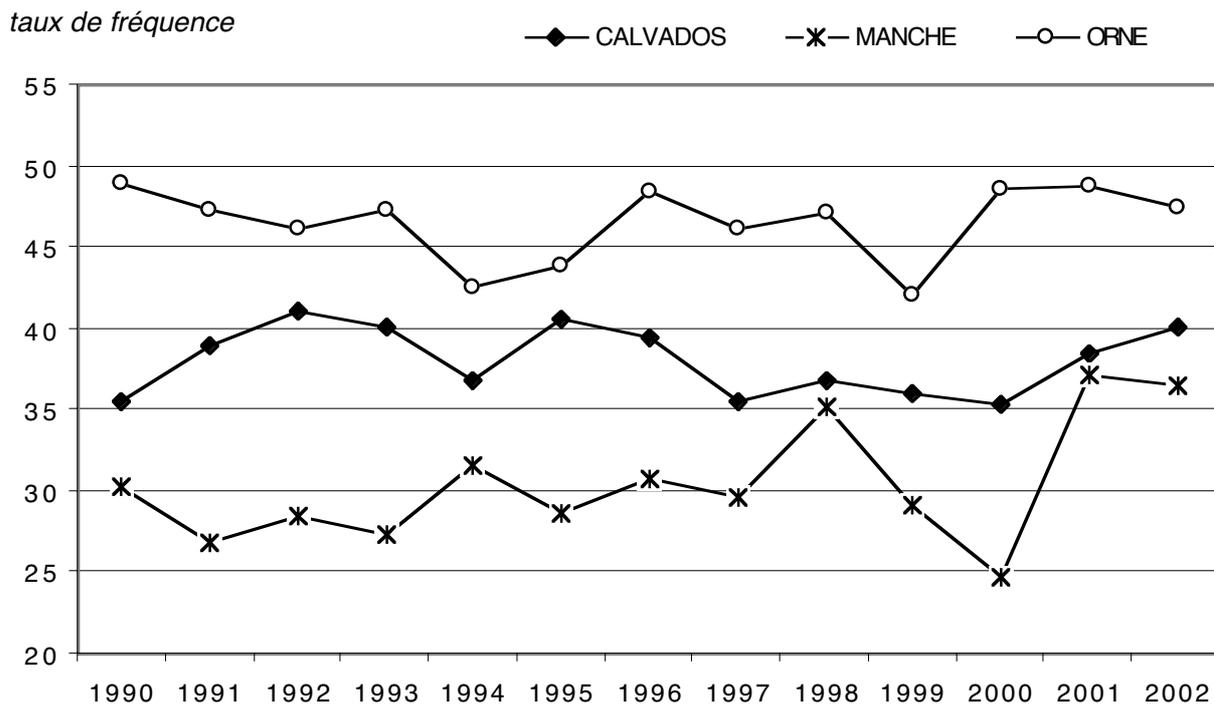
ANNEXE N° 1

Le taux de fréquence des accidents du travail dans le secteur agricole en Basse-Normandie : données complémentaires.

Source : ARCMSA Basse-Normandie

Pour le secteur agricole, il est préférable d'utiliser le taux de fréquence plutôt que l'indice de fréquence, en raison d'une part importante de salariés saisonniers.

Taux de fréquence = (nombre d'AT avec arrêts x 10⁶) / nombre d'heures travaillées



NB : données manquantes pour l'année 2000 pour la Manche (ce qui explique le "creux" de la courbe).

Évolution du taux de fréquence des accidents du travail dans le secteur agricole entre 1990 et 2002

(nombre d'accidents du travail avec arrêts rapporté au nombre d'heures travaillées)

	2000			2001			2002		
	Calvados	Manche	Orne	Calvados	Manche	Orne	Calvados	Manche	Orne
Apprentis*	48,1	44,8	89,5	44,6	49,9	64,4	43,2	58,8	39
Divers	22,2	31,7	41,7	29,7	45,4	22,7	18,7	50,6	11,2
Organismes professionnels	3	3,1	4,5	3,5	4,4	5,8	4,4	3,9	7,1
Coopération	26	16	44,3	26,1	27,1	44,2	31,1	25,4	40,5
Artisans*	97,4	37	62,7	33,2	15,6	0	112,8	79,5	25
Travaux agricoles	54,9	47,2	50,4	58,1	58,3	37,7	60,2	56,7	46,8
Travaux forestiers	71,7	26,2	78,1	110,6	84,8	81,2	75,1	62,7	77
Culture et Elevage	45,6	34,2	61	50,7	51,5	64,1	52,4	50,7	65,2
Ts secteurs	32	22,2	45,3	34,9	33	44,5	36,2	32,7	43,2

** ces secteurs d'activité peuvent avoir des effectifs relativement faibles et présenter des variations d'une année sur l'autre*

Évolution du taux de fréquence des accidents du travail dans le secteur agricole entre 2000 et 2002 selon l'activité.

ANNEXE N° 2

**Les accidents du travail
dans le secteur de la pêche maritime et des cultures marines**

*Sources : Service de Santé des Gens de Mer
Institut Maritime de Prévention*

Les effectifs dans le secteur de la pêche et de la conchyliculture

*Sources : Direction Régionale des Affaires Maritimes
Fédération des MSA des Côtes Normandes*